

N°01/2015 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS

Date de convocation : 26/03/2015
Nombre de délégués présents : 24

Titulaires : 18
Suppléants : 6
Votants : 24

L'An Deux Mille quinze, le deux avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence du Grand Albigeois s'est réuni à la maison intercommunale de Villefranche d'Albigeois, en séance publique, sur convocation de Madame Anne-Marie Rosé, Présidente.

Présidait la séance : Madame Anne-Marie ROSÉ

Secrétaire de séance : Madame Michèle BARRAU-SARTRES

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Mesdames, Michèle BARRAU-SARTRES, Anne-Marie ROSÉ, Messieurs, Jean-Guy AUGÉ, Damien CHAMAYOU, Jean-Pierre LEFLOCH, Gérard PUECH, Jean-Louis PUECH, Alain SEVERAC, Serge BOURREL, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude MADAULE, Claude OLIVIER, Henri VIAULES, Guy BORIES, Alain FABRE, Emile GOZE, Alain GRIMAL, Jean-Pierre SOULA.

Suppléants votants : Mesdames, Chantal CAPELLE, Anne-Marie LUGAN, Messieurs, Jean-Louis FABRE, Thierry VIEULES, Philippe DE BEAULIEU, Bruno LALHEUGUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames, Sandrine SANDRAL, Floriane THOMAS, Isabelle CALMET, Zina KORICHI-CHASSAIN, Sarah LAURENS, Emmanuelle PIERRY, Muriel ROQUES-ETIENNE, Marie-Claude VABRE, Najat DELPEYRAT, Nadège MOGUEN-BOUDET, Claudine MONTELS, Emilie RAYNAL, Messieurs, René CABROL, Éric PUJOL, Claude BOUSQUET, Serge CAPGRAS, Jean-Luc ESPITALIER, Joël MARQUES, Claude ROQUES, Robert ROUMEGOUX, Régis AMIEL, Hervé BOULADE, Sylvain CALS, Pierre CALVIGNAC, Jean-Paul CHAMAYOU, Christian CROS, Bernard TROUILLET, Louis BARRET, Jean-Michel BOUAT, Gérard POUJADE, Michel TREBOSC, Patrick BETEILLE, Thierry DUFOUR, Bernard GRIALOU, Éric GUILLAUMIN, Claude JULIEN, Thierry MALLE, Dominique SANCHEZ, Pierre-Marie SENES.



N°01/2015 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS

Madame Anne-Marie Rosé, Rapporteur,

Je soumetts à votre approbation le compte de gestion 2014 présenté par Monsieur Philippe ROBERT, Trésorier Principal d'Albi-Ville et Périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures pour l'année 2014.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014, par monsieur le Trésorier Principal d'Albi-Ville et Périphérie, visé et certifié conforme par madame la présidente du Syndicat Mixte du SCOT du Grand Albigeois - n'appelle ni observation, ni réserve.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité :

↳ **CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable,

↳ **APPROUVE** le dit compte de gestion établi par monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2014.

RESULTAT DU VOTE :

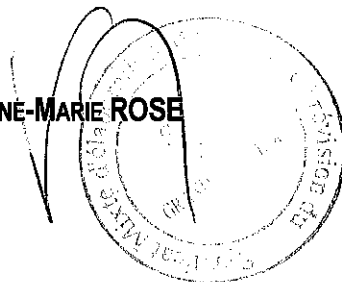
Suffrages exprimés :	24
Pouvoir(s)	0
Majorité absolue	13
Votes favorables	24
Votes défavorables	0
Nuls	0
Abstentions	0

Fait et délibéré
Le 2 avril 2015
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

LA PRESIDENTE,

ANNE-MARIE ROSE



REÇU LE
09 AVR. 2015
PREFECTURE DU TARN